



Projet Associatif 2023-2027

Version interactive

L'Irsa

Créée en 1870 à Bordeaux, L'Irsa est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique en 1924. Elle intervient dans le champ des déficiences sensorielles et accompagne les personnes en situation de handicaps sensoriels avec ou sans troubles associés tout au long de la vie sur le territoire.

L'association gère 19 établissements et services en Nouvelle-Aquitaine.

Elle accompagne plus de 1500 personnes en situation de handicap sensoriel dont plus de 350 personnes en situation de handicaps rares ou complexes.

Elle emploie 450 salariés qui se répartissent sur 72 métiers.

**BIENTRAITANCE &
BIENVEILLANCE POUR
TOUS !**

**L'ETHIQUE AU CŒUR
DE NOS PRATIQUES**

NOS VALEURS

- La dignité de la personne
- La pleine participation
- La solidarité
- L'engagement et la responsabilité

Version
numérique



Version
audio



Version  LSF



Version  FALC



La version braille est disponible sur demande à la Direction générale.

Sommaire

PRÉAMBULE	4
LE MOT DU PRÉSIDENT	7
NOUVEAU PROJET ASSOCIATIF - CONSTRUISONS ENSEMBLE L'IRSA DE DEMAIN !	8
ORIENTATION 1 Garantir la bienveillance pour tous et l'éthique au quotidien	10
ORIENTATION 2 Promouvoir une gouvernance et un management participatifs	16
ORIENTATION 3 Affirmer et déployer une stratégie de développement et de nouvelles modalités de financement	20
ORIENTATION 4 Se doter d'une démarche de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO)	24
ORIENTATION 5 Développer l'innovation et la recherche en s'appuyant sur la démarche d'amélioration continue de la qualité	26



Flashez-moi <
pour consulter le Projet Associatif intégral
et les rapports de discussion.

[https://www.irsa.fr/projet-associatif-irsa-2023-2027-
version-integrale](https://www.irsa.fr/projet-associatif-irsa-2023-2027-version-integrale)

Préambule

L'Irsa pose un nouveau regard sur le handicap avec une volonté affichée d'inclusion et d'autonomie, de pleine participation de la personne tout en proposant une réponse adaptée aux besoins identifiés.

Historiquement, l'association est spécialisée autour des handicaps sensoriels. Aujourd'hui, elle accompagne :

- Des personnes en situation de handicap visuel, enfants, adultes et personnes âgées,
- Des personnes en situation de handicap auditif, enfants, adultes et personnes âgées,
- Des personnes en situation de surdicécité, enfants, adultes et personnes âgées.

Forte de cette expertise et de son expérience, l'Irsa a aussi développé un savoir-faire pour accompagner :

- Des enfants, adultes, ayant une déficience sensorielle avec des troubles du neuro-développement,
- Des enfants, adultes, porteurs de handicaps rares à composantes sensorielles.

Les troubles du neuro-développement recouvrent :

- Le trouble du spectre de l'autisme,
- Le trouble du développement intellectuel,
- Le trouble de la communication,
- Le trouble spécifique du langage et des apprentissages (lecture, expression écrite et déficit du calcul),
- Les troubles moteurs (trouble développemental de la coordination, mouvements stéréotypés, tics),
- Le déficit de l'attention/hyperactivité.

La première mission de l'association est de proposer des moyens de compensation, d'accessibilité et de soins à tous les publics que nous accueillons.

Elle propose aussi des nouvelles modalités d'interventions agiles, adaptées aux personnes, à leurs familles et à leurs besoins et attentes. Enfin, elle développe et facilite la participation sociale et citoyenne des personnes que nous accompagnons, en agissant sur leur environnement et auprès de tous ceux qui sont amenés à les côtoyer.

NOS PRINCIPES D'ACTION, NOTRE SOCLE COMMUN

Les valeurs de l'association se traduisent dans une éthique d'action qui guide l'intervention des professionnels de l'établissement. Pour favoriser l'épanouissement de la personne en situation de handicap sensoriel, tous les acteurs de l'Irsa s'engagent à :

- Respecter la personne dans sa globalité et sa singularité,
- Recueillir ses choix et consentements éclairés, la considérer comme actrice de son projet de vie, d'accompagnement ou de soutien par le travail et au centre du dispositif,
- Prendre en compte son environnement familial, amical, social et professionnel,
- Garantir la cohérence et la continuité des actions de tous les intervenants engagés dans le projet de vie,
- Prévenir la maltraitance et promouvoir la bientraitance,
- Garantir l'équité de traitement de chaque personne accompagnée,
- Promouvoir l'expertise et la qualité par la formation,
- Etre force de proposition pour améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap sensoriel, et l'accès aux ressources,
- Participer à la recherche et à l'innovation dans l'accompagnement spécifique,
- Respecter les valeurs et l'éthique de l'Irsa.



Le mot du Président

A vous toutes et tous, je tiens à vous dire un très grand merci pour votre implication dans la co-construction du projet associatif, outil fondamental qui guide nos actions, notre quotidien.

Le 17 novembre 2022 a été une journée humainement très riche. Nous nous sommes retrouvés, toutes fonctions confondues, administrateurs, parents, jeunes et adultes accompagnés, salariés, dans une ambiance professionnelle et solidaire.

J'ai ressenti comme vous une forte émotion car tout au long de la journée, nous n'avons eu de cesse que de placer l'humain au centre de toutes nos réflexions.

Après ces deux longues années particulièrement éprouvantes, cela nous a fait du bien de pouvoir prendre du temps pour nous retrouver et partager nos regards. Tout simplement, être en contact.

Au-delà du soin et de la technicité qu'attendent les personnes que nous accompagnons, et des politiques publiques qui nous bousculent, les 5 orientations qui seront notre feuille de route pour les 5 années à venir, sont autant de repères pour nous guider dans notre marche quotidienne.

Ces orientations sont exigeantes et ambitieuses ; je vous invite à vous en imprégner.

Ce nouveau projet associatif nous engage à rassembler nos compétences et nos convictions pour ensemble, dans la solidarité, l'écoute et le respect, accompagner au mieux celles et ceux que nous accueillons !

A chacun d'entre nous de le faire vivre pleinement !

Thierry PIECHAUD

Nouveau projet associatif 2023-2027 - Construisons ensemble l'Irsa de demain !

Dans le cadre d'un Forum Ouvert, 70 acteurs de l'Irsa (usagers, représentants des usagers, administrateurs, professionnels des différents corps de métier, cadres intermédiaires, directeurs) se sont réunis le temps d'une journée autour de la thématique du projet associatif.

Etape importante du processus de construction du projet associatif, cette journée, grâce à l'originalité de son animation, a permis d'aborder plus de 36 sujets de discussions. Dans une ambiance conviviale et très studieuse, chacun aura pu apporter sa contribution sur tous les sujets de son choix.

Un comité de rédaction (composé d'administrateurs, de directeurs et de membres de la direction générale) a travaillé à une première proposition de projet associatif, à partir de toutes les idées qui ont émergé lors de cette journée et des perspectives retenues dans le cadre de l'évaluation du précédent projet associatif.

Le Comité Social et Economique, les Conseils de la Vie Sociale ont été consultés également avant que le nouveau projet associatif de l'Irsa ne soit approuvé en Assemblée Générale, lors de sa séance du jeudi 22 juin 2023.

Ce projet associatif réaffirme les valeurs fondamentales de l'association, ses grandes orientations pour les cinq ans à venir et détermine les objectifs stratégiques qui en découlent, tout en s'appuyant sur les jalons déjà posés par les précédents projets associatifs. Il met en avant le développement de la vie associative, des liens entre tous les acteurs et à tous les niveaux de notre organisation. Il compte sur l'implication de chaque acteur de l'Irsa pour faire vivre ses valeurs fortes.

Les orientations de notre projet associatif portent une vision à 5 ans. Chacun, d'où il se situe, peut ainsi percevoir la trajectoire de l'Irsa. Tous les objectifs stratégiques constituent un plan d'actions et sont conçus dans le creuset des valeurs que nous partageons.

Nous mettrons en place un programme d'évaluation qui sera soumis à l'analyse de tous les acteurs concernés à mi-parcours (mi-2025). Avec cet outil, nous tirerons les enseignements qui nous permettrons d'appuyer, de soutenir, voire de corriger, si nécessaire.



Ce pictogramme est utilisé pour marquer la présence des rapports de discussion.



Ce pictogramme est utilisé pour indiquer le numéro du rapport. Cliquez dessus pour consulter le rapport dans son intégralité.

ORIENTATION N°1

Garantir la bienveillance pour tous et l'éthique au quotidien

L'association s'engage, à tous les niveaux de son organisation, dans la promotion des pratiques bientraitantes. Elle conduit plusieurs actions :

- Développer l'auto-détermination et le pouvoir d'agir
- Agir pour l'inclusion
- Affirmer la participation des usagers
- Favoriser la place des familles et mobiliser leurs savoirs expérientiels
- Anticiper et accompagner la transition vers la vie d'adulte
- S'inscrire comme ressources pour le droit commun
- Développer la pair-aidance et la pair-émulation
- Individualiser et adapter les moyens de communication
- Faciliter l'accès à la culture
- Respecter la vie affective intime et sexuelle
- Garantir l'accès à la vie spirituelle
- Accompagner jusqu'à la fin de vie



«Le regard porté sur la personne accompagnée est essentiel. La personne ne se réduit pas à son handicap. Elle a une vie, des envies, des projets. Elle recherche l'autonomie.»



Rapport de discussion n°33

«Les usagers doivent savoir à qui s'adresser pour exprimer leurs attentes.»



Rapport de discussion n°19

«L'association souhaite que les professionnels se positionnent comme partenaires de la personne accompagnée.»



Rapport de discussion n°15

«En tant que professionnels, notre mission est d'accompagner la personne dans ses démarches, lever les obstacles qui se présentent à elle.»



Rapport de discussion n°22



La démarche d'autodétermination et le pouvoir d'agir, sont des notions qui s'inscrivent prioritairement dans les valeurs associatives de respect de la dignité des personnes en situation de handicap et de leur pleine participation. Elles sont au cœur de notre mission. Le concept MDH-PPH devient une référence commune aux professionnels de l'Irsa.



«Il m'est arrivé que l'on me propose des actions sans vraiment les comprendre et ne pas être en capacité de choisir. »



Rapport de discussion n°22

«La famille est-elle partenaire ou usager ? Comment s'assurer du respect des droits et des devoirs de chacun (usager/famille/professionnel) ? Sur la base de la confiance, nous devons faire alliance pour trouver la juste place.»



Rapport de discussion n°10

« Le développement de la coopération entre services enfants et services adultes, permet de mieux appréhender les attendus, réduire les décalages et construire un ajustement mutuel et permanent. »



Rapport de discussion n°30

«L'institution ou le service n'est qu'un fragment de la vie du bénéficiaire, il est important de prendre en compte son environnement matériel, de travail, dans et avec le milieu de la personne. »



Rapport de discussion n°20

«L'association doit aussi proposer des actions de sensibilisation réalisées en binôme professionnel / personne en situation de handicap concerné, en interne et en externe auprès des instances décisionnaires et organismes de formation, entre autres. »



Rapport de discussion n°7

« Une démarche de « pair-émulation » nécessite une impulsion, une volonté de la part de l'association et de la direction générale. C'est une démarche qui doit être pilotée. »



Rapport de discussion n°21

« La LSF n'est pas seulement un outil de médiation mais doit prendre en compte une culture, une communauté.»



Rapport de discussion n°4

«Pourquoi ne pas laisser les usagers vieillir dans l'établissement ? Adaptons nos établissements aux personnes en situation de handicap vieillissantes.»



Rapport de discussion n°14

La singularité de l'association est fondée sur les compétences de professionnels spécialisés dans les déficiences sensorielles et les troubles des apprentissages et leurs modalités de compensation. Or, ceux-ci deviennent de plus en plus rares ou prennent de nouvelles formes (libéral, autoentrepreneur). Outre la création d'une plateforme ressources, l'Irsa se doit de mettre en place un plan d'urgence autour de l'attractivité des métiers, de la formation et du travail en réseaux ou encore de la recherche et de la marque employeur.



L'accessibilité au service de la participation

La Langue des Signes Française, la Langue française Parlé Complétée, le braille, les pictogrammes, la lecture labiale, la communication alternative et améliorée, la méthode Makaton sont autant de projets linguistiques que d'outils et de moyens de communication à développer.

« Une communication adaptée passe par la présence d'interprète ou d'intermédiaire par le respect du temps nécessaire aux échanges, par une attention portée au format des écrits, à la préparation des réunions en amont avec les personnes, par la formation des personnes pour apprendre à participer, à prendre la parole, à défendre un point de vue. »



Rapport de discussion n°8

«Le CVS permet un lien de confiance entre les usagers/bénéficiaires/résidents et la direction des structures. Les comptes rendus doivent être accessibles et adressés aux usagers et aux familles. Les horaires des réunions doivent être adaptés aux rythmes de vie des usagers et de leurs familles, en favorisant les visio-conférences pour une meilleure participation.»



Rapport de discussion n°25

« Pour beaucoup d'administration, de magasin, de gare, la notion d'accessibilité est associée à la personne à mobilité réduite, en fauteuil roulant. Les autres handicaps sont bien souvent laissés-pour-compte. »



Rapports de discussion n°13 et 27

« Nous constatons que la vie culturelle est souvent ignorée aujourd'hui par manque de prise en compte et d'information. L'association doit agir en veillant à l'inscription de ce volet dans les projets d'établissement ou de service, les projets individuels d'accompagnement. »



Rapport de discussion n°5

« L'inclusion des personnes en situation de handicap sensoriel demande du temps, de la disponibilité, une écoute individuelle attentionnée. Les enjeux autour de la communication sont essentiels et nécessite de la rendre accessible à tout moment. »



Rapport de discussion n°8

« Nous notons qu'aujourd'hui les supports sont tous écrits. Il faut développer le QR code, les pictogrammes, le Facile A Lire et à Comprendre, pour rendre les informations plus accessibles. L'Irsa doit travailler à la diffusion des informations sous ces différentes modalités.»



Rapport de discussion n°2

ORIENTATION N°2

Promouvoir une gouvernance et un management participatifs

La confiance et la reconnaissance entre tous les acteurs de l'Irsa, ne peuvent exister que grâce à une gouvernance participative, transparente et une organisation qui rendent possible l'expression individuelle et collective de tous. Cette dynamique s'appuie sur plusieurs actions :

- Favoriser l'émergence de nouveaux acteurs
- Manager avec bienveillance et confiance
- Incrire l'éthique au cœur de nos pratiques
- Valoriser la place du professionnel en situation de handicap au sein de l'association
- Garantir une qualité de vie et des conditions de travail
- Optimiser les compétences des professionnels
- Valoriser le partage d'une culture professionnelle
- Déployer une communication pour promouvoir l'Irsa



«Il est important que le siège et les administrateurs aient une bonne connaissance des différents établissements et services, du travail mené, des enjeux, afin de prendre des décisions justes et adaptées à la vie du terrain.»



Rapports de discussion n°34 et 19

«La communication institutionnelle doit être pratique, concrète mais aussi politique et vraiment adaptée à tous. Tenir systématiquement compte de la déficience dans toutes nos communications écrites.»



Rapport de discussion n°19

« Comment sensibiliser les professionnels sur le sujet de l'éthique? [...] Il s'agit de redonner du sens à son travail et se déculpabiliser vis-à-vis de certaines pratiques. 'Évoluer différemment'.»



Rapport de discussion n°17

« Compte tenu de la situation actuelle de notre secteur, suite à la crise sanitaire liée à la COVID 19, la question cruciale à laquelle nous devons répondre est : comment devenir attractif pour les professionnels ? La QVCT semble une orientation primordiale. »

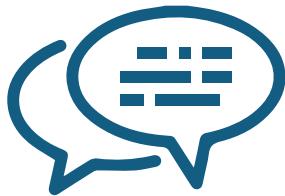


Rapport de discussion n°9

« Quelle vigilance de l'association en matière d'accessibilité et d'inclusion des professionnels en situation de handicap pour éviter un risque de clivage ? Comment aider les professionnels en situation de handicap à accéder à des fonctions à responsabilité ?»



Rapport de discussion n°18



« Il faut rappeler que des formations comme aide-soignant(e), Aide Médico-psychologique, Infirmier(e) sont accessibles aux sourds.»



Rapport de discussion n°16

« L'association doit développer des formations inter-disciplinaires et inter-services ou inter- établissements, avec des temps dédiés aux échanges de pratique et des sensibilisations régulières, comme autant de 'piquées de rappel' en sollicitant les ressources existantes à l'Irsa.»



Rapport de discussion n°24

«Nous accueillons fréquemment des stagiaires en formation dans nos structures. Ils sont les 'professionnels du futur', nos futurs collègues. Un des axes de l'association pourrait concerner le développement de la qualité de la formation offerte aux stagiaires.»



Rapport de discussion n°12

«Nous devons sortir de notre secteur médico-social : toucher les publics jeunes, les acteurs de l'insertion professionnelle, etc. Nous devons être davantage présents sur les réseaux sociaux, le site internet. Nous devons déconstruire une image peut-être un peu trop médicale...»



Rapport de discussion n°36

«Les professionnels doivent pouvoir régulièrement actualiser leurs connaissances dans leurs domaines de compétences (scientifique, éducatif, juridique, etc.) pour leur permettre d'améliorer leurs pratiques. Des moyens spécifiques (temps de recherche et de partage, accessibilité des données, etc.) doivent être alloués. »



Rapport de discussion n°29

«Le développement de la coopération entre services enfants et services adultes, permet de mieux appréhender les attendus, réduire les décalages et construire un ajustement mutuel et permanent. Il pourrait être proposé des immersions de professionnels interservices et de développer davantage de services de transition. »



Rapport de discussion n°30

«L'intégration des nouveaux salariés doit nécessairement prendre en compte des actions de sensibilisation sur les deux déficiences sensorielles.»



Rapport de discussion n°24



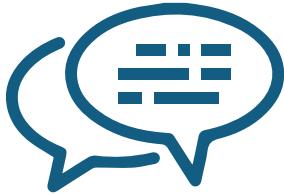
L'idée centrale du projet associatif s'articule autour du droit à la dignité des personnes accompagnées. Elle s'appuie sur des valeurs associatives fortes et sur une éthique professionnelle et se décline à tous les niveaux de l'accompagnement des usagers de nos structures, de l'organisation générale à la gestion des ressources humaines.

ORIENTATION N°3

Affirmer et déployer une stratégie de développement et de nouvelles modalités de financement

L'Irsa propose une offre de service qui doit s'élargir à la surdi-cécité, les troubles Dys (dyspraxie, dysphasie, etc.), les troubles neuro-visuels, les troubles du comportement, les troubles neurodéveloppementaux, et les « handicaps complexes » ou « situations critiques ». l'association doit conduire les actions suivantes :

- Développer une offre de service sur les territoires de Nouvelle-Aquitaine
- Diversifier les lieux d'accueil
- Soutenir l'agilité dans nos structures
- Prendre en compte la surdicécité
- Créer des réponses adaptées aux situations complexes
- S'inscrire au sein des réseaux et projets européens
- Favoriser la recherche de financement et le développement du mécénat
- Développer les partenariats financiers



« Quel(s) public(s) accompagné(s) par l'Irsa demain ? L'Irsa propose actuellement une offre de service qui nécessiterait d'être renforcée sur le champ de la déficience sensorielle [...]et étendue à tous les âges. »



Rapport de discussion n°23

« L'Irsa doit donc développer des partenariats, analyser les sollicitations que nous recevons directement dans nos établissements et services, réaliser des études de besoins pour développer son offre de service. »



Rapport de discussion n°26

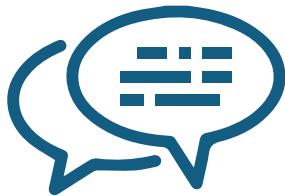
« A ce jour, nous constatons que des établissements pour adultes sont complets alors que des jeunes dits 'amendement creton' sont sur liste d'attente. Il existe aussi des besoins non pourvus en structures adaptées. Par exemple : maisons de retraite pour les sourds avec handicaps associés, colocations, foyers d'hébergement pour des personnes déficientes sensorielles avec handicaps associés...»



Rapport de discussion n°16



Les établissements de l'Irsa accueillent et accompagnent des situations de plus en plus complexes (handicaps rares, autisme sévère associé à une surdité ou à un handicap visuel, troubles majeurs du comportement...). Face à des enjeux de santé publique et de soutien des personnes, des familles et des professionnels, le projet doit proposer des réponses adaptées qui évitent les situations de rupture et d'isolement et qui répondent aux difficultés et à l'épuisement des professionnels et des aidants dans l'accompagnement de leur proche.



« Pour développer l'agilité et la réactivité qui sont de plus en plus attendus dans les accompagnements, il est nécessaire d'interroger l'organisation des services et des structures au regard de leur taille. Penser des organisations qui permettent de faire remonter les flux d'informations du terrain vers le haut, pour garantir la place de l'usager au centre de nos accompagnements. »



Rapport de discussion n°35

« La surdicécité n'est pas l'addition des déficiences visuelles et auditives mais une déficience singulière et unique. D'où la nécessité d'une approche avec des compétences particulières. Il faut identifier les besoins au sein de l'association et former une équipe 'référente' ou 'ressource'. »



Rapport de discussion n°28

« Nous constatons une tension sur les moyens dédiés au soin et une quasi absence de certains professionnels du soin (pédopsychiatre, orthophoniste...) alors que les profils des personnes que nous accompagnons sont de plus en plus complexes avec une augmentation des troubles psychiques et 'cas complexes'.»



Rapport de discussion n°3

« L'Irsa doit s'inscrire dans des réseaux et des projets ERASMUS financés par le Fonds Social Européen pour pouvoir découvrir des pratiques professionnelles, des innovations réalisées dans d'autres pays et faire découvrir les nôtres. »



Rapport de discussion n°32

« Depuis plusieurs années, les financements des pouvoirs publics sont en baisse. En restant fidèle au cadre éthique que l'association s'est fixé, l'Irsa doit valoriser ses idées, savoir les mettre en avant et rechercher toutes les formes de financements, pérennes ou ponctuelles (financements publics, partenariats privés, dons, legs) qui lui permettront de développer ses projets. »



Rapport de discussion n°1

« Tous les acteurs de l'Irsa sont potentiellement des « VRP » de l'association : professionnels, administrateurs sont tous des ambassadeurs engagés dans cette démarche. »

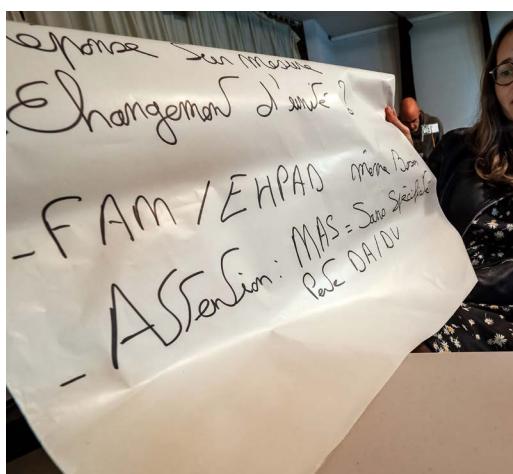


Rapport de discussion n°1

« L'Irsa adapte son organisation en créant une mission spécifique au sein de sa gouvernance, dédiée à la recherche de financement et au développement du mécénat. Cette fonction permet de recueillir, conseiller, accompagner, suivre les dossiers, assurer une veille, identifier les opportunités. »



Rapport de discussion n°1



L'ambition et la volonté des acteurs de l'association sont souvent stoppées par l'absence de moyens. En restant fidèle au cadre éthique que l'association s'est fixé, l'Irsa doit valoriser ses idées, savoir les mettre en avant et rechercher toutes les formes de financements. Une mission spécifique au sein de sa gouvernance, permettra de recueillir, conseiller, accompagner, suivre les dossiers, assurer une veille, identifier les opportunités.

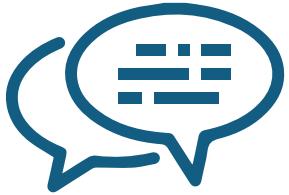
ORIENTATION N°4

Se doter d'une démarche de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO)

La Responsabilité Sociétale des Organisations (ou entreprises) est une des orientations structurantes du développement de l'association pour les années à venir.

L'Irsa est un acteur économique important de la région, par le nombre de ses salariés, par sa consommation de biens et de matières premières, par les transports qu'elle occasionne (ceux des salariés, des usagers et de leurs proches, de nos fournisseurs) et par ses opérations immobilières.

- Créer un comité de pilotage RSO et développement durable pour conduire une politique volontariste en la matière
- Identifier les parties prenantes
- Etre écoresponsable
- Réduire son empreinte carbone



« 3 objectifs sur lesquels l'Irsa doit agir en priorité se dégagent : Le premier consiste en l'identification des parties prenantes à cette réflexion, en ciblant les besoins et attentes et en réfléchissant aux réponses conjointes des usagers, familles, partenaires, salariés, tutelles, etc. »



Rapport de discussion n°31

« L'Irsa doit également initier rapidement une formalisation et un travail sur l'éco-responsabilité dans ses pratiques tant sur les achats que sur les actions de réduction du gaspillage et de la pollution. »



Rapport de discussion n°31

« Pour réduire son empreinte carbone, l'Irsa devra faire face à de nombreux obstacles :

- La réduction des déplacements face à la nécessité de se rapprocher des usagers dans leur environnement,
- La poursuite d'une énergie plus vertueuse avec une dépendance à l'électricité créant ainsi des risques de rupture réelle (bornes de recharge, pénurie etc.),
- La réduction d'une pollution pour en créer une autre : dématérialisation contre la pollution numérique (mails, SMS)
- Se « verdier » aujourd'hui coûte très cher et décourage les initiatives. »



Rapport de discussion n°31



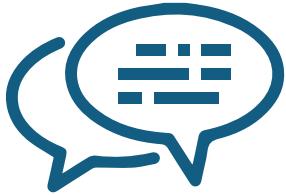
ORIENTATION N°5

Développer l'innovation et la recherche en s'appuyant sur la démarche d'amélioration continue de la qualité

L'association développe un management par la qualité en s'appuyant sur la direction qualité qui assure une veille, mutualise les bonnes pratiques, coordonne les travaux sur le référentiel HAS et développe de nouveaux outils permettant de mettre en évidence la qualité des accompagnements que nous proposons dans nos établissements et services.

L'introduction des nouvelles technologies et de l'intelligence artificielle doit s'inscrire dans une démarche de réflexion associée aux valeurs associatives. Il est également nécessaire de favoriser la participation de la personne en situation de handicap à ce processus d'innovation. L'association doit :

- Inscrire les nouvelles technologies au service de l'humain
- Favoriser la place du braille et continuer à le développer face aux nouvelles technologies
- Créer une cellule de veille «recherche»
- Développer l'offre de compensation et d'accessibilité
- Adapter notre patrimoine immobilier à notre offre de service
- Maîtriser internet et les outils numériques



« La place du braille, face aux nouvelles technologies, nécessite à la fois la sauvegarde et la défense du braille (plaisir du toucher, aide pour les personnes ayant des difficultés de prononciation, intérêt pour les supports : schémas, dessin en relief, etc.) mais il doit s'inscrire aussi en complémentarité avec les nouvelles technologies : accessible pour les personnes ne pouvant accéder à la lecture (problèmes cognitifs, sensibilité tactile...), rapidité, simplicité d'accès à la synthèse vocale, possibilité de se représenter les éléments en 3D. »



Rapport de discussion n°6

« C'est le rôle d'une association comme l'Irsa que d'innover et d'expérimenter pour apporter des réponses aux besoins des usagers. »

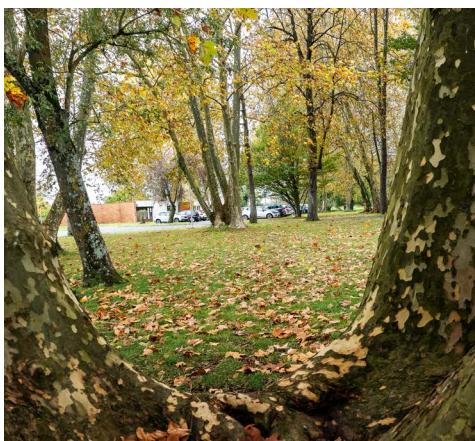


Rapport de discussion n°11

« L'association devrait développer un groupe de travail sur le syndrome de Usher pour mieux accompagner ce public spécifique. Ce syndrome est une maladie héréditaire qui touche à l'audition et la vision. C'est la première cause de maladie combinant surdité et cécité.»



Rapport de discussion n°2



L'Irsa a défini un programme immobilier ambitieux pour lui permettre d'adapter son patrimoine foncier et immobilier à son offre de service et à son évolution. Ce programme s'appuie sur les notions d'inclusion, de la qualité de service et de l'efficacité environnementale. L'architecture sera pensée à la fois en fonction de la vie des personnes mais aussi pour éviter l'usure professionnelle. Par conséquent, il est essentiel d'impliquer les usagers, leur famille et les salariés dans tous les projets.



Irsa
Direction Générale & siège social
156, boulevard du Président Wilson 33000 BORDEAUX
05 56 44 29 51 - contact@irsa.fr
www.irsa.fr